



Mairie de Pévy

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 21 juillet 2026

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de désigner :

Mr Daniel Vaquette membre titulaire

Mr Reynald WERBROUCK membre suppléant

Programmation des travaux de voirie - délibération d'intention

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

- De valider les besoins des travaux des voiries, décrits et priorisés selon les fiches annexées à la présente délibération.
- De transmettre ces besoins à la Mission Voirie éclairage public des territoires dans le cadre de la préparation de la programmation annuelle qui sera débattue en conférence de territoire.
- De mandater le maire pour être le référent de la commune, notamment avec le maître d'œuvre.
- De mandater le maire pour valider le projet avant consultation des entreprises.
- Priorité 1 : Chemin d'Hervelon,
- Priorité 2 : Route de Pévy à Luthernay

Sonorisation de l'Eglise

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le devis de la société NTC pour un montant de 1885,50 € HT soit 2262,50 € TTC.

Devis Chemin du LEURY

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'aménagement du chemin de la rue du Leury pour le passage de camion des ordures ménagères.

Il s'avère qu'il est nécessaire de réaliser l'accès par des ancrages des zones d'enrobés, avec un enduit de cloutage, et la réalisation d'un tapis d'enrobés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- accepte à l'unanimité des présents la proposition de l'entreprise SOLOTRA pour un montant de 14492,00 € HT soit 17390,40 € TTC.

Devis de la Route d'HERMONVILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents le devis de l'entreprise SOLOTRA pour un montant 2832 € HT soit 3398,40€ TTC pour réaliser les travaux de voirie d'un virage sur la route d'Hermonville.

Projet d'installation d'un système de vidéoprotection - demande de subvention Région Grand Est

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- demande à Mr le Maire de solliciter une demande de subvention de la Région Grand EST et autorise Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Projet d'installation d'un système de vidéoprotection - demande de subvention au titre FIPD

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'il est possible d'obtenir une subvention au titre du F.I.P.D. (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), pour l'installation d'un système de vidéoprotection.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Demande à Mr le Maire de solliciter une demande de subvention au titre du F.I.P.D. (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), pour l'installation d'un système de vidéoprotection.

- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Demande de subvention du Collège Thibault de Champagne de Fismes

Madame Parisot a fait une demande de subvention auprès de la Mairie pour une participation à un championnat de France UNSS.

Le Conseil a l'unanimité refuse cette demande de subvention.

Autorisation d'urbanisme

La commune a reçu une demande du Service d'urbanisme pour la dématérialisation complète de tous les documents d'urbanisme, (certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc...).

Le Conseil refuse cette demande de dématérialisation complète.

Cave des fusillés

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la Région Grand EST a accordé une subvention de 10 000 € pour les travaux de la Cave aux Fusillés.

PLU

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que le Plan Local d'Urbanisme a été approuvée le 24 juin 2026 par la CUGR.